## LE TEMPOREL

DE

# L'ABBAYE DE LONGCHAMP

## DES ORIGINES A LA FIN DU XVe SIÈCLE

PAR

Joël AUDOUY

## AVANT-PROPOS SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

### INTRODUCTION

A la prière de sa sœur Isabelle de France, saint Louis accepta d'établir un couvent dans la plaine de Longchamp, près du village de Menus, dans la paroisse d'Auteuil. Le 20 juin 1256 le roi posa la première pierre de l'abbaye, qui fut achevée en 1259. Autorisées à occuper leur abbaye par une bulle d'Alexandre IV du 12 février 1259, les premières religieuses y entrèrent le 23 juin 1260. La règle de sainte Claire y fut d'abord observée, mais Urbain IV y apporta par la suite quelques adoucissements, d'où le nom de Clarisses Urbanistes données aux religieuses de l'abbaye de Longchamp.

## PREMIÈRE PARTIE LE TEMPOREL

### CHAPITRE PREMIER

LES TERRES.

Les donations furent à l'origine de la fortune immobilière de l'abbaye de Longchamp, en premier lieu celles de saint Louis, qu'imitèrent quelques riches bourgeois parisiens. En outre, plusieurs religieuses, à leur entrée à Longchamp, firent don de leurs biens à l'abbaye.

Cependant, dès la fondation de l'abbaye, les abbesses se préoccupèrent d'accroître le temporel par des achats qui furent particulièrement importants dans les dernières années du règne de saint Louis.

De même, un effort de remembrement des terres donna lieu à quelques

échanges.

C'est ainsi que, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye possédait deux domaines bien distincts: l'un, groupé autour de Longchamp, d'environ 90 arpents à la mort de saint Louis, en atteignit près de 130 à la fin du xv<sup>e</sup> siècle; l'autre, des Granges-le-Roi, près de Dourdan, ne dépassa jamais 80 arpents.

#### CHAPITRE II

LES BOIS, LES VIGNES ET LES PRÉS.

Dès la fondation de l'abbaye, celle-ci se trouva dotée par saint Louis d'une trentaine d'arpents de bois et de quelques coupes dans la forêt de Rouvray, voisine des bâtiments conventuels. En 1282 vinrent s'ajouter 30 autres arpents en forêt de Corbeil et surtout, en 1330, 240 arpents dans la forêt de Carnelle, près de Beaumont-sur-Oise.

Assez richement pourvue en bois, l'abbaye ne possédait que quelques arpents du vignoble fameux de Suresnes et deux petites vignes à Boulogne et à Dourdan.

Une vingtaine d'arpents de prairies à Chaillot et à Viry lui appartenaient également.

#### CHAPITRE III

#### LES RENTES.

Dès l'origine, les dotations immobilières ne suffirent pas à assurer la vie matérielle de l'abbaye et saint Louis compléta les donations par l'octroi d'une rente de 400 livres : Jeanne et Marguerite de Brabant, puis Blanche de France, devenues religieuses à Longchamp, en concédèrent également. L'abbaye elle-même sut en acquérir à la fin du XIII<sup>6</sup> siècle et au début du XIV<sup>6</sup>. Les pensions constituées aux religieuses par leurs familles s'y ajoutèrent : une fraction en demeurait souvent acquise définitivement à l'abbaye.

Les rentes sur le trésor royal et sur le domaine, péniblement perçues dès l'origine, devinrent d'un rapport très minime avec la guerre de Cent ans.

D'autre part, la crise économique du xve siècle amenuisa considérablement les rentes constituées sur plusieurs immeubles parisiens.

## CHAPITRE IV

## LES CENS ET LES AUTRES REDEVANCES.

Les rentes étaient complétées par quelques redevances en argent et en nature : champart, droiture, pressurage et diverses corvées. Les plus importantes étaient perçues à Étampes, mais il y en avait quelques autres à Suresnes, à Chaillot, à Viry, à Palaiseau, à Antony et à Villeneuve-sous-Dammartin.

Ainsi le temporel de l'abbaye de Longchamp, constitué dans ses grandes lignes dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, se modifia relativement peu, sauf en ce qui concerne les rentes qui ne cessèrent de diminuer au cours du xv<sup>e</sup> siècle.

## DEUXIÈME PARTIE L'EMPLOI DES REVENUS

### CHAPITRE PREMIER

LES RECETTES.

Les rentes que percevait l'abbaye de Longchamp pouvaient, à l'origine, assurer sa vie matérielle, mais peu à peu elles devinrent insuffisantes: le monastère dut donc se contenter des revenus qu'il tirait principalement de ses domaines, exploités directement à Longchamp, par un « métayer » aux Granges-le-Roi. Réservant pour sa propre subsistance la plus grande partie des revenus en nature du domaine de Longchamp, l'abbaye vendait parfois, en raison sans doute de l'éloignement, ceux des Granges, ainsi que les redevances en nature perçues à Antony et à Villeneuve-sous-Dammartin.

Les lods et ventes s'ajoutaient aux revenus de l'abbaye.

A ces ressources insuffisantes et parfois incertaines, la charité de nombreux bienfaiteurs ne manqua jamais de suppléer : la guerre de Cent ans elle-même ne fit pas disparaître les aumônes des « bons amis » du monastère.

A plusieurs reprises, cependant, en cette rude époque, les religieuses durent se résoudre à la vente des reliques de leur chapelle et de leurs objets précieux.

#### CHAPITRE II

LES DÉPENSES.

Les dépenses du « cellier » étaient les principales : céréales, vin, viande, volailles, œufs ne provenaient que partiellement des domaines, des vignes, de la « bergerie » et de la basse-cour. Mais, avec la guerre de Cent ans, le renchérissement et la rareté des vivres, les difficultés d'exploitation des terres rendirent très malaisé et très coûteux le ravitaillement du monastère : de tout temps, d'ailleurs, celui-ci devait acheter poissons, beurre, fruits et épices.

Venaient ensuite les dépenses vestimentaires : les achats en « éta-

mines » et en toiles étaient nécessaires, le domaine ne fournissant guère que la laine et le cuir.

Sources de profits, les deux domaines occasionnaient toutefois des dépenses nombreuses : les gages de la « mesnie », les frais d'exploitation : fenaison, moisson, vendanges, charrois ; il s'y ajoutait l'entretien et la réfection des bâtiments conventuels et des communs détruits à plusieurs reprises par des incendies.

L'abbaye, bénéficiaire de riches aumônes, devait en faire également et distribuer parfois de grasses « courtoisies », notamment lorsqu'elle était en procès.

Mais les principales dépenses extraordinaires résultèrent des guerres du xive et du xve siècle : la cupidité des gens de guerre fit débourser aux religieuses des sommes importantes. Ravagée à plusieurs reprises, l'abbaye était, à la fin du xve siècle, par sa mauvaise situation économique et financière, proche de la misère.

### CONCLUSION

Ainsi le temporel de Longchamp put assurer la vie matérielle de l'abbaye jusqu'au début du xive siècle, mais l'équilibre entre recettes et dépenses fut alors rompu et la situation des religieuses devint précaire avec la guerre de Cent ans. La misère, qui fit son apparition à Longchamp au xve siècle, s'y maintint presque continuellement dans la suite et fut peut-être pour une grande part à l'origine de la décadence morale qui devait désormais sévir à Longchamp.

### APPENDICE

Essai de reconstitution partielle des bâtiments conventuels de Longchamp.

PLANS — PHOTOGRAPHIES PIÈCES JUSTIFICATIVES